

Dossier N° 4

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

DÉPARTEMENT
DE TARN-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE CASTELSARRASIN

Reconstitution des Départements inondés du Midi (3-10 Mars 1930)

Exécution des prescriptions des lois du 14 Mars 1919
et 19 Juillet 1924

VILLE DE MOISSAC

ALIGNEMENTS = EXTENSION
NIVELLEMENT

PLAN D'ALIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Rue du Faubourg Guillerand, rue des Soutiers, rue Carrière, rue des
Abeilles, rue du Cotillon

ECHELLE de $\frac{1}{200}$ ou de 0^m 005 par mètre.

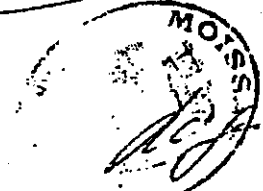
Dressé par l'Ingénieur soussigné.

Moissac, le 20 Octobre 1930

Adopté et présenté par l'Architecte chargé
du plan d'urbanisme.

Toulouse, le 20 Octobre 1930

Vu : Le Maire,



Vu par la Commission Départementale le 24 Fev 1931 193

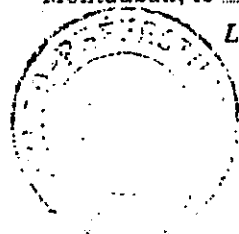
Le Président,

Vu et approuvé par nous, Préfet de Tarn-et Garonne,

pour être joint à notre arrêté en date du 24 Fev 1931 portant déclaration d'utilité publique.

Montauban, le 24 Fev 1931

Le Préfet,

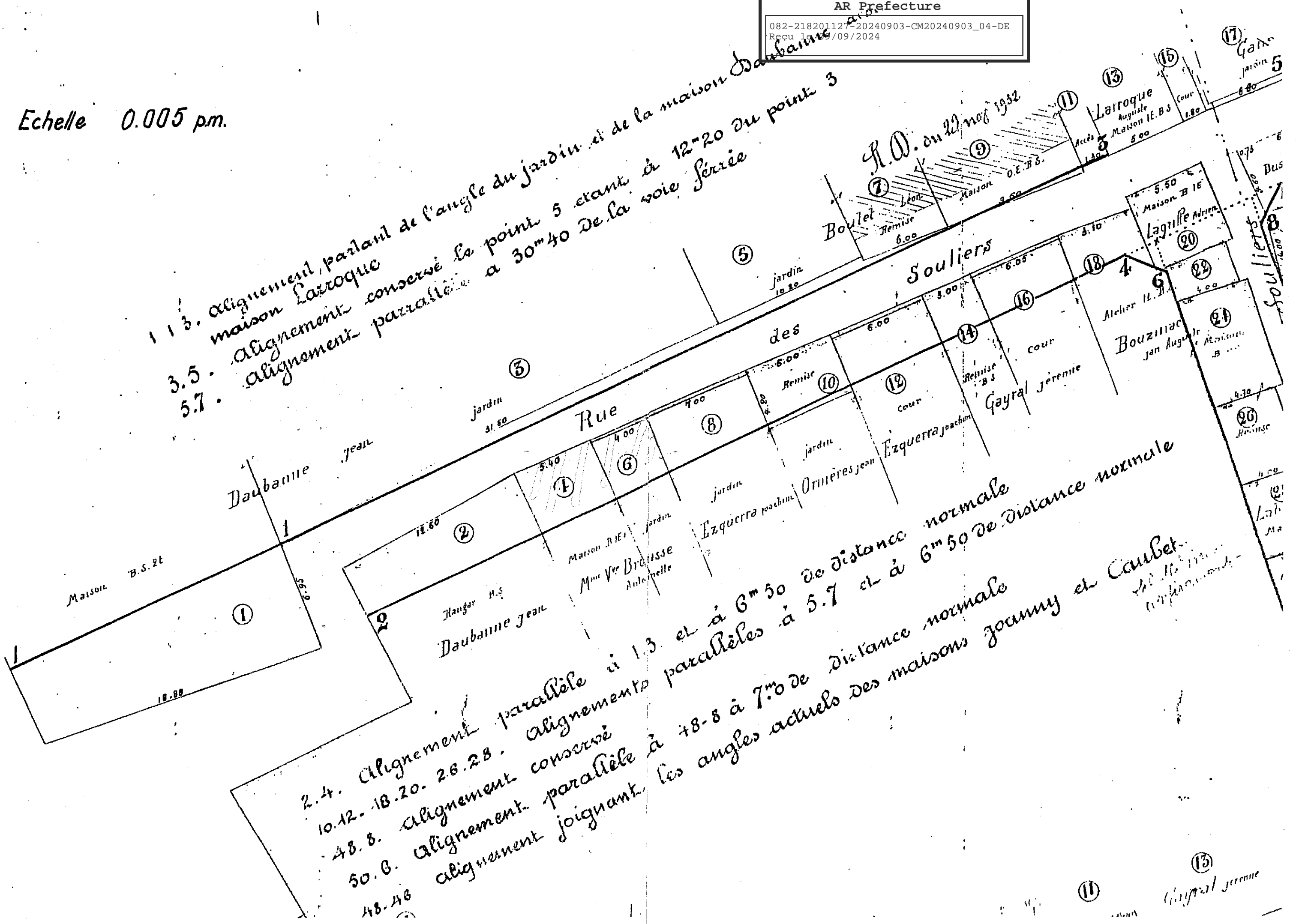


AR Prefecture

082-218201127-20240903-CM20240903_04-DE
Reçu le 09/09/2024

Echelle 0.005 pm.

- 1.3. alignement, partant de l'angle du jardin et de la maison Daubanne
- 3.5. alignement conservé le point 5 étant à 12°20 du point 3
- 5.7. alignement parallèle à 30m40 de la voie ferrée



- 2.4. alignement parallèle à 1.3. et à 6m50 de distance normale
- 10.12. 18.20. 26.28. alignements parallèles à 5.7 et à 6m50 de distance normale
- 48.8. alignement conservé
- 50.3. alignement parallèle à 48.8 à 7m0 de distance normale
- 48.48 alignement joignant les angles actuels des maisons Joumy et Caubet.